

## Education écologique étatique ?

Le Conseil fédéral souhaite « verdir » l'économie. Il mise sur une révision de la loi sur la protection de l'environnement pour rendre la consommation et la production plus écologiques, ainsi que réduire la consommation de ressources et l'impact sur l'environnement. Les entreprises seraient contraintes d'utiliser plus efficacement les matériaux, de reprendre des emballages et d'indiquer l'impact environnemental des produits. Cela implique une restriction de la liberté économique et la création d'obstacles au commerce.

Pour l'heure, il est seulement question d'objectifs lointains, de transparence, de recommandations et de mesures volontaires. Les intentions sont néanmoins claires : l'État vise à rééduquer l'économie et les consommateurs – et pas seulement en Suisse. Mais peut-il réellement influencer les circuits internationaux des ressources, peut-il éduquer au moyen de lois et s'immiscer dans les modes de production d'autres États ?

La répartition des ressources se fait via le marché mondial. Si la demande suisse de minerai de fer recule, la matière première ne reste pas dans le sous-sol, mais elle est achetée par d'autres pays. La gestion efficace des ressources et le bouclage de cycles de matières sont complètement dans l'intérêt de l'économie. À cet égard, les entreprises suisses se positionnent en leaders à l'échelle mondiale. La transparence visée par le Conseil fédéral n'apportera quelque chose que si les consommateurs sont prêts à payer pour la « valeur ajoutée verte ». Si nous souhaitons contribuer à une gestion plus efficace des ressources, nous devons renforcer la capacité d'innovation de l'économie. Des progrès technologiques peuvent se diffuser et déployer leurs effets dans le monde entier. Des auto-restrictions nationales s'arrêtent par contre aux frontières.